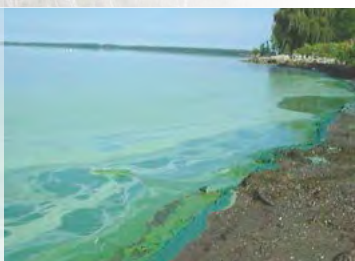


Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau

Identifier,
signaler et
prévenir



Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau





Photo : Martin Mineault, MDDELCC



Photo : Jean-Louis Côté, Apeln

Crédits photo de la couverture :
Dr-16, MDDELCC
Manon Brisson, MDDELCC
Jean-Louis Côté, Apeln

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2018

ISBN : 978-2-550-81518-1 (pdf)

© Gouvernement du Québec, 2018

Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau

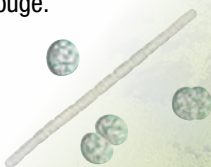
Vieilles comme le monde!

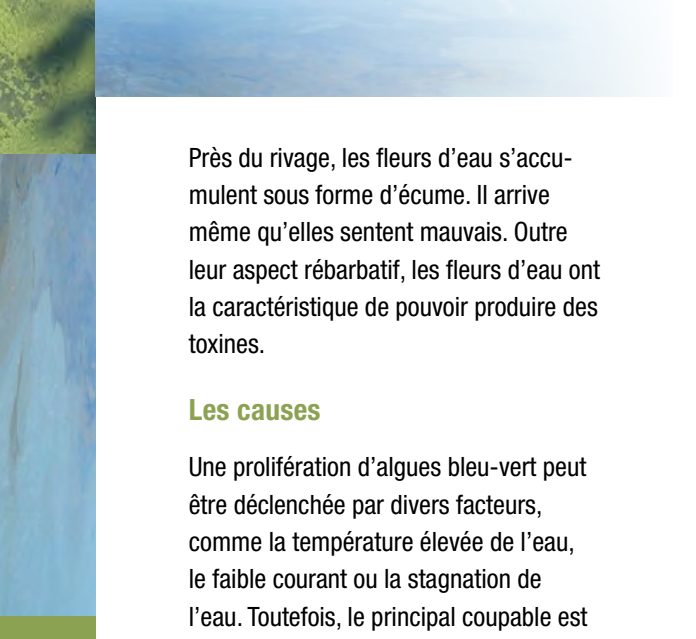
Les algues bleu-vert, dont le terme scientifique est cyanobactéries, ne sont pas l'oeuvre de l'être humain. C'est plutôt l'inverse qui est vrai : l'être humain existe grâce aux algues bleu-vert!

En effet, il y a de cela bien longtemps, les algues bleu-vert ont participé à l'expansion de la vie sur terre en produisant de l'oxygène. Aujourd'hui, elles continuent de peupler les plans naturels d'eaux douces et marines. Elles s'apparentent davantage à des bactéries, mais partagent aussi des caractéristiques communes avec les algues.

La prolifération des algues bleu-vert

Dans certaines conditions, les algues bleu-vert prolifèrent rapidement et forment ce qu'on appelle une fleur d'eau. Voilà un nom bien poétique pour un phénomène plutôt malencontreux! Ne ressemblant en rien à une fleur, elles ont plutôt l'aspect d'un déversement de peinture, d'un potage au brocoli ou d'un mélange de fines particules ou de filaments très courts. Visibles à l'oeil nu, elles sont souvent de couleur verte ou bleu-vert, mais tirent parfois sur le rouge.





Près du rivage, les fleurs d'eau s'accumulent sous forme d'écume. Il arrive même qu'elles sentent mauvais. Outre leur aspect rébarbatif, les fleurs d'eau ont la caractéristique de pouvoir produire des toxines.

Les causes

Une prolifération d'algues bleu-vert peut être déclenchée par divers facteurs, comme la température élevée de l'eau, le faible courant ou la stagnation de l'eau. Toutefois, le principal coupable est le phosphore.

Au départ, il faut savoir que le phosphore est un élément essentiel à la vie. Il fait partie des éléments de base de notre alimentation comme de celle des animaux, des plantes, des algues et même... des bactéries! Nous l'utilisons pour fertiliser nos pelouses et enrichir nos jardins. Il est employé en agriculture pour stimuler la croissance des végétaux.

Le phosphore est naturellement peu abondant dans les eaux de surface. Les activités humaines contribuent toutefois à augmenter sa présence dans les milieux aquatiques. Les surplus de phosphore se retrouvent dans les eaux usées domestiques ou encore, dans les eaux de ruissellement et de drainage qui s'écoulent des zones déboisées, des champs et des terrains riverains enrichis par les engrais, le compost, les fumiers et les lisiers.

Finalement, le phosphore aboutit dans les cours d'eau et les lacs. Lorsqu'il s'y trouve en trop grande quantité, il stimule une croissance excessive d'organismes qui y vivent. Certains d'entre eux profiteront de la manne plus que d'autres : c'est le cas de diverses plantes aquatiques et, malheureusement, des algues bleu-vert.



Identifier, signaler et prévenir

Apprenez à les reconnaître

Les fleurs d'eau peuvent être difficiles à distinguer d'autres phénomènes aquatiques. C'est pourquoi le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a produit un guide d'identification, disponible au bureau du Ministère situé dans votre région ou encore à la section Algues bleu-vert de notre site Web :

www.mddelcc.gouv.qc.ca

Signalez-les !

Vous pensez avoir vu une prolifération d'algues bleu-vert? Signalez-la! Communiquez avec un de nos bureaux régionaux. La fleur d'eau que vous avez vue ce matin est déjà disparue? Signalez-la tout de même : elle peut se déplacer sous l'eau et réapparaître plus tard dans la journée ou le lendemain.

Pour rendre votre intervention encore plus efficace, vous pouvez photographier la fleur d'eau et remplir le formulaire Constat visuel de la présence d'une fleur d'eau, disponible à la section Algues bleu-vert de notre site Web :

www.mddelcc.gouv.qc.ca





La prévention demeure le meilleur remède

Contrer le phénomène de la prolifération des algues bleu-vert n'est pas facile. La meilleure façon est d'agir directement à la source du problème. On doit avant tout éviter d'envoyer trop de phosphore dans les plans d'eau. Il existe pour cela des moyens simples, à la portée de tous. En voici quelques-uns :

- Restaurer la végétation des rives, ou éviter de les défricher, car les végétaux en bordure des plans d'eau retiennent les sols qui peuvent être riches en phosphore et utilisent cet élément fertilisant pour leur croissance.
- Limiter l'emploi d'engrais chimiques, de compost ou de fumier sur la pelouse.
- Utiliser des savons et des produits nettoyants sans phosphate.
- Veiller à la conformité et au bon fonctionnement de son installation septique.

Empêcher les surcharges de phosphore dans le plan d'eau et en amont dans le bassin versant : voilà la meilleure arme contre la prolifération des algues bleu-vert. Cette action préventive exige un effort collectif, tant de la part des citoyens que des acteurs économiques et des autorités municipales et gouvernementales.

Qui fait quoi?

À la suite d'un signalement plausible, si le plan d'eau présente un critère de sensibilité, le MDDELCC effectue une visite pour confirmer la présence d'une fleur d'eau d'algues bleu vert (au moins 20 000 cellules/millilitre). Il communique ensuite l'information aux municipalités concernées ainsi qu'aux personnes qui ont fait le signalement.

Pour protéger votre santé en présence d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert, vous devez respecter les précautions à prendre recommandées par le MSSS. Ces précautions concernent l'eau potable, la consommation de poissons, la baignade et les autres activités récréatives de contact avec les eaux. Ces précautions sont décrites à la section Algues bleu-vert du site web :

www.sante.gouv.qc.ca



Nos directions régionales

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

Rouyn-Noranda

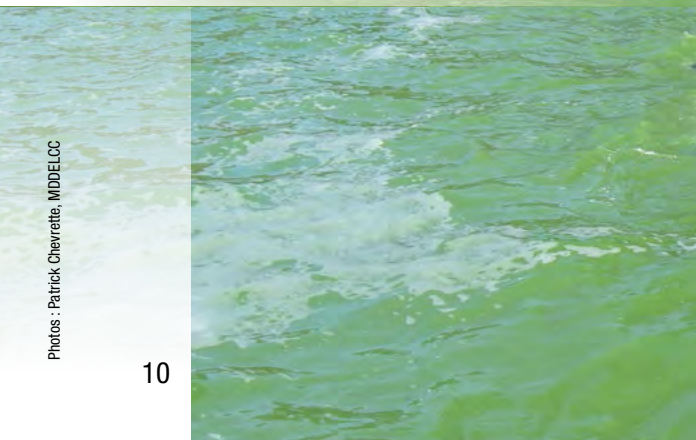
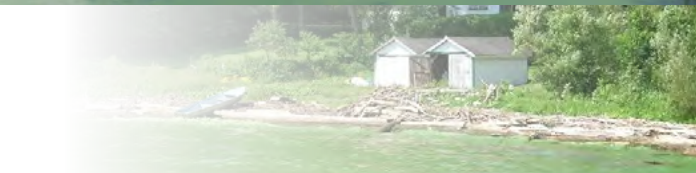
180, boulevard Rideau, 1er étage

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9

Téléphone : 819 763-3333

Télécopieur : 819 763-3202

abitibi-temiscamingue@mddelcc.gouv.qc.ca



Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Rimouski

212, avenue Belzile
Rimouski (Québec) G5L 3C3
Téléphone : 418 727-3511
Télécopieur : 418 727-3849
bas-saint-laurent@mddelcc.gouv.qc.ca

Sainte-Anne-des-Monts

124, 1re Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1C5
Téléphone : 418 763-3301
Télécopieur : 418 763-7810
gaspesie-iles-de-la-madeleine@mddelcc.gouv.qc.ca

Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Québec

1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214
capitale-nationale@mddelcc.gouv.qc.ca

Sainte-Marie

675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000
Télécopieur : 418 386-8080
chaudiere-appalaches@mddelcc.gouv.qc.ca



Côte-Nord

Baie-Comeau

20, boulevard Comeau
Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A8
Téléphone : 418 294-8888
Télécopieur : 418 294-8018
cote-nord@mddelcc.gouv.qc.ca

Sept-Îles

818, boulevard Laure, rez-de-chaussée
Sept-Îles (Québec) G4R 1Y8
Téléphone : 418 964-8888
Télécopieur : 418 964-8023
cote-nord@mddelcc.gouv.qc.ca

Estrie et Montérégie

Sherbrooke

770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : 819 820-3882
Télécopieur : 819 820-3958
estrie@mddelcc.gouv.qc.ca

Longueuil

201, Place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : 450 928-7607
Télécopieur : 450 928-7625
monteregie@mddelcc.gouv.qc.ca

Mauricie et Centre-du-Québec

Trois-Rivières

100, rue Laviolette, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : 819 371-6581
Télécopieur : 819 371-6987
mauricie@mddelcc.gouv.qc.ca

Nicolet

1579, boulevard Louis-Fréchette
Nicolet (Québec) J3T 2A5
Téléphone : 819 293-4122
Télécopieur : 819 293-8322
centre-du-quebec@mddelcc.gouv.qc.ca

Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 873-5662
montreal@mddelcc.gouv.qc.ca

Laval

850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217
laval@mddelcc.gouv.qc.ca

Repentigny

100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131
lanaudiere@mddelcc.gouv.qc.ca

Sainte-Thérèse

260, rue Sicard, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315
laurentides@mddelcc.gouv.qc.ca

Outaouais

Gatineau

170, rue de l'Hôtel-de-ville, bureau 7.340
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : 819 772-3434
Télécopieur : 819 772-3952
outaouais@mddelcc.gouv.qc.ca

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Saguenay

3950, boulevard Harvey, 4^e étage
Saguenay (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-7883
Télécopieur : 418 695-7897
saguenay-lac-saint-jean@mddelcc.gouv.qc.ca

Ce papier contient 100 % de fibres recyclées après consommation



Pour tout renseignement
sur les algues bleu-vert :

Téléphone :

Région de Québec : 418 644-4545

Région de Montréal : 514 644-4545

Ailleurs au Québec :

1 877 644-4545 (sans frais)

Internet :

www.mddelcc.gouv.qc.ca



**Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques**

Québec 